



8 mars 2024

## **Anxiété de performance, activités éducatives pendant la relâche et taux de décrochage**

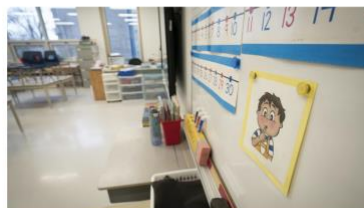
### *3. Une nouvelle recherche sur l'anxiété de performance*

Alors que l'anxiété évaluative, mieux connue sous le nom d'anxiété de performance, est souvent associée aux jeunes les plus performants et perfectionnistes, des résultats de recherche montrent que ce stéréotype n'est pas réaliste. Les jeunes fréquentant une classe régulière dans une école publique seraient ceux qui présentent le plus d'anxiété évaluative, en comparaison avec les jeunes des écoles privées ou des projets pédagogiques particuliers (PPP) sélectifs.

Par ailleurs, de plus en plus d'écoles secondaires publiques offrent des projets particuliers sans sélection, en concordance avec l'objectif du ministère de l'Éducation visant à ce que 75% des élèves du secondaires soient inscrits dans un PPP en 2027. Pour lire l'article du Journal de Montréal à ce sujet, [cliquez ici](#).

### *2. Activités éducatives pendant la relâche dans le cadre du plan de rattrapage*

#### **Du rattrapage scolaire offert à près de 12 000 élèves québécois durant la relâche**



Tous les centres de services scolaires participent au plan de rattrapage scolaire misé en place par le ministre de l'Éducation Bernard Drainville, mais seuls les centres de services scolaires ont été choisis de le faire pendant la semaine de relâche. (Photo d'archive)

Le ministère de l'Éducation indique que des activités de rattrapage scolaire [sont offerts](#) à près de 12 000 élèves durant la semaine de relâche.

Des [camps linguistiques pour les jeunes allophones](#) sont notamment disponibles dans des écoles, pour favoriser leur francisation.

Pour rappel, les centres de services scolaires doivent transmettre une première reddition de compte au ministère le 5 avril 2024 concernant le plan de rattrapage. Des ajustements aux plans peuvent être réalisés ce printemps selon les besoins.

### *1. Le taux de décrochage demeure plutôt stable*

Le ministère de l'Éducation a publié des données sur le taux de décrochage des élèves, soit le « [taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants au secondaire](#) ». Les données les plus récentes tiennent compte des élèves inscrits au secondaire en 2020-2021, comparé aux inscrits en 2021-2022. Elles révèlent que le taux de décrochage a baissé de 7.7 points en 20 ans, passant de 21,5% en 2000-2001, à 13,8% en 2020-2021. On observe toutefois « une certaine stabilité pour les quatre dernières années scolaires observées ».

Dans son [article du 4 mars dernier](#), le Journal de Québec met de l'avant qu'environ un garçon sur cinq fréquentant une école publique a décroché pendant la pandémie. Cette proportion est passée de 18% en 2019-2020 à 19,4% en 2020-2021. Dans ce même article, « l'expert Égide Royer estime qu'il est temps que le ministère se dote de données qui permettent d'avoir un portrait beaucoup plus actuel de la situation ».